



Audition parlementaire aux Nations Unies



6 - 7 décembre 2012
Siège de l'ONU
New York

NOTE D'INFORMATION

La réunion se tiendra les 6 et 7 décembre dans la salle de conférence 2 (rez-de-chaussée) du bâtiment de la pelouse nord. Les travaux commenceront à 10 heures. Les portes seront ouvertes à 9 h.30, ce qui donnera aux délégations le temps de prendre place dans la salle. Le Président de l'UIP et le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies souhaiteront la bienvenue aux participants à l'ouverture de la réunion.

Langues

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français. En outre, trois cabines d'interprétation seront mises à la disposition des délégations nationales qui souhaitent venir avec leurs propres interprètes. Les demandes de réservation de ces cabines doivent être adressées par courrier électronique à ny-office@mail.ipu.org. Les demandes seront satisfaites dans l'ordre où elles auront été reçues.

Voyage et hébergement

Les délégations sont priées d'organiser elles-mêmes leur voyage et leur hébergement. Veuillez noter que les hôtels à New York sont parfois pleins à l'automne et qu'il est possible de bénéficier de tarifs plus intéressants et d'un choix plus large en réservant à l'avance. La mission permanente de votre pays auprès des Nations Unies peut vous prêter assistance en la matière.

Accès au Siège de l'ONU

Les dispositions prises en matière de sécurité à l'ONU sont très strictes et nul n'est autorisé à entrer dans les locaux sans un badge délivré par le "Pass Office". Ce badge doit être obtenu à l'avance par le truchement de la Mission permanente de votre pays auprès de l'ONU et à la demande de votre délégation parlementaire.

Inscription des participants

Un formulaire d'inscription (ci-joint) devra être rempli pour chaque participant et transmis au Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies à New York. Veuillez noter que le formulaire est le même pour les parlementaires et pour le personnel d'appui.

Autre information

L'ordre du jour détaillé sera adressé aux Membres trois semaines avant la réunion. Il sera en outre affiché sur le site web de l'UIP (<http://www.ipu.org>). Prière de consulter le site pour toute nouvelle information se rapportant à la réunion.